



Nombre de délégués  
en exercice : 55

# DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

-----

## SEANCE DU 03 JUILLET 2023

A la suite d'une convocation du 27 juin 2023, les membres du Comité Syndical du Sydeme se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 03 juillet 2023 à 17h30 sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydeme.

- ✓ Etaient présents : 31  
Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Philippe SCHUTZ, Mireille CINQUALBRE, Germain DERUDDER, Jean-Claude HEHN, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Gilbert SCHUH, Hubert BOURING, Bernard CLAVE, Dominique LIMBACH, Joël NIEDERLAENDER, Freddy LITTY, Salvatore COSCARELLA, Antoine FRANKE, Pascal HELFENSTEIN, Jean MEKETYN, Francis SCHORUNG, Jean-Jacques WURSTEISEN, Jean-Paul TINNES, Christian CLEMENT, Etienne HOFFERT, Bernard PETRY, Simone RAMSAIER, Bernard COLBUS, Roselyne DA SOLLER, Ginette MAGRAS, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG, Serge STEBLER, Pierre THIL.
- ✓ Représentée : 1  
Madame Sabrina HASSINGER représentée par Gaetano CIGNA.
- ✓ Excusés : 17  
Messieurs Pierre LANG, Alexandre CASSARO, Claude KLEIN, Chantal PLATTE, Cyrille FETIQUE, Jean-Luc LUTZ, Guy BORN, Pascal LAUER, Gabriel WALKOWIAK, Roland GLODEN, Emmanuel THIRY, Cathia HEIM, Davis SUCK, Salvatore FIORETTO, François GATTI, Hubert BUR.
- ✓ Excusés ayant donné procuration : 3  
Madame, Messieurs Marc SENE a donné procuration à Francis SCHORUNG, Gérard THIEL a donné procuration à Etienne HOFFERT, André DUPPRE a donné procuration à Simone RAMSAIER.
- ✓ Absents : 4  
Messieurs Durkut CAN, Emmanuel SCHULER, Gabriel GLATH, Luc BALLASSE.

-----

## 09. MARCHES PUBLICS

### **OBJET : MARCHE PUBLIC DE FOURNITURE ET LIVRAISON D'UN BROYEUR MOBILE A BOIS**

Le Président rappelle à l'Assemblée que le Sydeme compte parmi ses sites, une plate-forme de broyage du bois, située rue du Chevalement 57 500 SAINT AVOLD.

Le bois réceptionné sur cette plateforme provient des déchetteries du territoire du Sydeme et d'apporteurs extérieurs professionnels.

**Le bois doit avoir une granulométrie de 100 mm maxi après broyage.**

La plate-forme du Sydeme, gère un gisement de bois B d'environ 10 000 à 12 000 tonnes annuelles.

La prestation du titulaire comprend la fourniture, le transport et le déchargement sur site **d'un broyeur lent à bois de type mobile, sur châssis chenilles caoutchouc**, ainsi que toutes les autorisations administratives, formalités douanières et, le cas échéant, formalités relatives aux transports exceptionnels et assurances jusqu'au déchargement.

La prestation du titulaire comprend également toutes les opérations et interventions liées au montage des équipements, la mise en route du broyeur, ainsi que les équipements annexes tels que les équipements de sécurité, les démarches d'autorisation de circulation sur la voie publique, immatriculation et carte grise le cas échéant, et la formation du personnel.

Un avis d'appel public à la concurrence dans le cadre d'une procédure formalisée de passation de marché public, a été publié le 03 avril 2023 pour la fourniture et la livraison d'un broyeur lent, mobile, neuf, double rotor, afin de broyer le **bois type "B"** de la plate-forme à bois du Sydeme.

La date de réception des offres était fixée au 9 mai 2023 à 12h.

CONSIDERANT que deux offres conformes et régulières ont été réceptionnées émanant des sociétés :

HANTSCH	580 800 € HT
TILLY MANUTENTION	425 000 € HT

La Commission d'appel d'offre qui s'est réunie le 03 juillet 2023.

La Commission d'appel d'offres a attribué le marché à la société HANTSCH pour un montant de 580 800€ HT, offre économiquement la plus avantageuse.

Le Comité syndical,

ENTENDU le rapport de Monsieur le Président ;

Délibère par :

36 voix pour,  
0 voix contre,  
0 abstention.

#### Décide

- De prendre acte de la décision de la CAO,
- D'autoriser le Président à signer les documents du marché,
- D'inscrire les crédits correspondants au budget.

**La délibération est adoptée à l'unanimité**

Fait à MORSBACH, le 03 juillet 2023

Roland ROTH,  
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,  
Compte tenu de la publication de la délibération, le **12 JUL. 2023**  
Et de la transmission en Sous-Préfecture le **12 JUL. 2023**